

### **NOTES EXPLICATIVES**

## **DÉCLARATION POUR VALOIR TÉMOIGNAGE**

(SJ-837)

Le formulaire « Déclaration pour valoir témoignage » permet à l'une des parties impliquées dans une demande relative aux petites créances de remplacer :

- la présence d'un témoin par une déclaration écrite qui vaut à titre de témoignage fait;
- la présence d'un témoin expert par une déclaration écrite qui vaut à titre de rapport d'expert (il appartiendra au tribunal de se prononcer sur la qualité d'expert et sur la valeur probante du rapport).

#### **TYPES DE FORMULAIRES**

PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous pouvez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit  $21,59 \times 27,94$  cm  $(8,5 \times 11)$  pouces).

• Papier:

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

### **MARCHE À SUIVRE**

Une fois le formulaire rempli, vous devez conserver une copie pour votre dossier personnel.

### **DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL**

Vous devez ensuite déposer la déclaration au greffe du palais de justice concerné au moins 30 jours avant la date prévue pour l'audience ou avant l'échéance du délai indiqué par le greffier lorsque le jugement sera rendu sur le vu du dossier. Le greffier notifiera la déclaration aux autres parties. Si une audience est prévue, les parties pourront demander au greffier de convoquer le témoin déclarant, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'audience.

Pour plus d'information, visitez <u>Québec.ca/petitescréances</u>. Pour obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, consultez le <u>www.justice.gouv.gc.ca/nous-joindre</u>.

CANADA District:

## **COUR DU QUÉBEC** Chambre civile

Division des petites créances

PROVINCE DE QUÉBEC

Localité : N° de dossier :

Partie demanderesse

C.

Partie défenderesse

et

Partie \_\_\_\_\_

# **DÉCLARATION POUR VALOIR TÉMOIGNAGE**

(art. 555 C.p.c.)

A la demande de la partie 🖂 demanderesse 🖂 défenderesse 🖂 autre :
Je, soussigné(e)
domicilié(e) et résidant au :
déclare ce qui suit :
à titre de témoignage de fait : (relatez les faits de façon précise. Il doit s'agir de faits dont vous avez eu une connaissance personnelle.)
pour valoir de rapport d'expert portant sur : (exemples : nature des dommages / vices cachés, évaluation des dommages / coûts de remplacement. Précisez sommairement.)
(si l'espace n'est pas suffisant, veuillez annexer les feuilles nécessaires)
À
Signature du déclarant